

Entretien des routes départementales: Un nouveau procédé testé sur la RD 161 à Selommes

Du 24 au 28 août prochains, le département de Loir-et-Cher entreprendra un chantier d'entretien de la route départementale 161, au niveau de la commune de Selommes. À cette occasion et pour la première fois sur le territoire, un nouveau procédé de réfection de la chaussée sera utilisé. Nommé « Refresh » et développé par Eurovia, il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur les chantiers d'entretien des routes.

Depuis plusieurs années, le conseil départemental de Loir-et-Cher travaille à réduire son empreinte carbone lors de ses opérations d'entretien des routes. Après l'expérimentation, entre autres, d'un nouvel enrobé sur la RD 924 à Ecoman (Viévy-le-Rayé) en octobre 2025, c'est un nouveau procédé de réfection de la chaussée qui sera utilisé, du 24 au 28 août prochains, sur la RD 161 à Selommes.

Une réfection sans apport de matières premières

Nommé « Refresh », ce procédé développé il y a quelques années par l'entreprise Eurovia et dédié aux voiries à faible trafic permet de recycler entièrement la chaussée sans apport de matériaux neufs. Pour cela, quatre à six centimètres de chaussée existante sont rabotés puis mélangés sur place à une émulsion de bitume à froid. Le mélange est ensuite étalé à la niveleuse et compacté, avant de recevoir un enduit de finition (gravillonnage). Cette méthode régénère ainsi la couche de roulement et élimine l'ensemble des dégradations telles que les nids de poule, les fissures ou les affaissements. Seul un faible apport d'émulsion et d'eau sont nécessaires à la réalisation de la chaussée.

Une réduction notable de l'impact environnemental

En réutilisant l'ancienne chaussée, le procédé « Refresh » permet de limiter considérablement la production de gaz à effet de serre (de 50 à 70 % par rapport à une technique classique de reconstruction à chaud). Cela, notamment car il n'est pas nécessaire de créer, d'intégrer et de transporter de nouvelles matières premières sans évacuer l'ancienne structure originelle. Par ailleurs, le procédé étant mis en place à froid, il évite tout dégagement de fumée et limite les nuisances sonores.

Des conditions de circulation modifiées

Dans le cadre de ce chantier, la route départementale 161 sera fermée jour et nuit durant toute la durée des travaux. Une déviation sera mise en place via les routes départementales 64 et 69, au niveau de la commune de Baigneaux (Oucques La Nouvelle).

